

Mémo #1 2025-2026

DATE : 20 novembre 2025



OBJET : **Annonce des absence (scratches)**

Les forfaits (absences) doivent être inscrits sur la feuille à cet effet
avant le début de l'échauffement de l'épreuve.

Cette règle est applicable pour les épreuves de figures et de routines.

Ce mémo fait office de règle officielle à moins de spécification contraire.

